ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Ordination presbytérale de Stephen Raine

Après plusieurs années de cheminement, d'accompagnement, de formation théologique, exégétique, pastorale et de discernement, notre Evêque a envoyé, selon les normes canoniques en vigueur dans l'Eglise Catholique Romaine, une « Petitio » à la Congrégation de la Doctrine de la Foi concernant notre frère Stephen Raine qui a quitté l'Eglise Anglicane et été accueilli officiellement dans la communion de l'Eglise Catholique Romaine selon les normes canoniques et la forme liturgique requise le 16 septembre 2018 et a ensuite reçu le Sacrement de la Confirmation de notre Evêque Mgr H. Gosselin.

Cette demande ayant reçu un avis favorable,

Stephen Raine

sera ordonné diacre le vendredi 24 juin à 10h à la chapelle ds Oeuvres de la cathédrale et

ordonné prêtre le dimanche 3 juillet, à 15h30, en l'église de Montmoreau.

"Le plus grand parmi vous sera votre serviteur. Quiconque s'élèvera sera abaissé, et quiconque s'abaissera sera élevé." (Mt 23, 11-12)

affiche_diocese_ordination_stehen_raine

Explication de la démarche d'accueil d'un ancien prêtre anglican comme prêtre catholique

La « Petitio » est un dossier de « requête » (d'environ 40 pages). Elle rend compte tout d'abord de tous les aspects humains (justificatifs du parcours d'étude, des diplômes, attestations médicales de l'état physique et psychologique,) et spirituels (justificatifs de la réception des Sacrements dans l'Eglise Anglicane depuis le Baptême, le Baptême Anglican étant reconnu par l'Eglise Catholique et non celui de la Confirmation, d'où le fait qu'il a été Confirmé par notre Evêque, de ces ordinations diaconale et Sacerdotale et de son ministère au sein de l'Eglise Anglicane).
Cette « Petitio » collecte également tous les renseignements concernant la personnalité, la vie maritale et familiale de notre frère Stephen Raine avec Mary-Rose, catholique, et leur fils qui a été baptisé dans l'Eglise catholique alors que Stephen devenait prêtre dans l'Eglise Anglicane.
Cette « Petitio » rend compte également de tout le parcours humain, spirituel, l'implication et l'engagement de notre frère Stephen dans la vie paroissiale et diocésaine depuis 2018 au sein l'Eglise Catholique qui est en Charente.
Par cette dite « Petitio », notre Evêque exprime en le motivant d'une manière très détaillée, et après avoir collecté des avis autant auprès d'Evêques de l'Eglise Anglicane qu'auprès des prêtres de notre Doyenné, des membres de l'équipe qui l'accompagne depuis 2 ans et de fidèles, son souhait de conférer à notre frère Stephen Raine les Sacrements de l'Ordre du Diaconat et du Sacerdoce ministériel pour la Gloire de Dieu et la Salut du monde.
Enfin, cette « Petitio » adressée au mois d'avril dernier au St Père via la Congrégation de la Doctrine de la Foi chargée de l'examiner a pour but de demander la « Dispense Pontificale » qui seule peut permettre au nom de l'Eglise qu'un homme marié puisse être ordonné Prêtre, selon les normes du Droit Canonique ainsi que celles édictées par le Pape Benoît XVI par la constitution Apostolique « Anglicanorum Coetibus » en date du 15 mai 2011 qui régit l'accueil d'anciens ministres de l'Eglise Anglicane dans l'Eglise Catholique romaine et qui désirent recevoir les ordres sacrés.
Cette « Dispense Pontificale» ne remet en aucune manière la norme ordinaire, la valeur et la beauté du célibat ecclésiastique en vigueur dans l'Eglise Catholique d'Occident mais répond à des situations « extraordinaires » comme c'est le cas dans les branches orientales de nos églises soeurs qui sont sous la Primauté du Souverain Pontife comme par exemple dans les Eglises Gréco-Catholiques, Maronite, qui sont rattachées à Rome ou bien encore dans l' Ordinariat « Notre-Dame de Walsingham » érigé par le Pape Benoît XVI pour l'Angleterre et le Pays de Galles le 15 Mai 2011, pour les ministres anglicans qui rejoignent l'Eglise Catholique et demandent à être ordonné prêtre dans l'Eglise Catholique.
Le Très Révérend Père, monseigneur, Keith Newton (ancien évêque Anglican proche de Stephen ayant lui aussi été accueilli dans l'Eglise Catholique en 2011 puis ordonné diacre et prêtre) est actuellement le Prélat supérieur de cet Ordinariat (prélat non Evêque car seul des prêtres célibataires peuvent recevoir l'Ordination Episcopale dans toute l'Eglise Catholique tant occidentale qu'Orientale … y compris dans nos Eglises soeurs Orthodoxes.

Soyons donc tous unis dans l’Action de Grâce pour l’œuvre que l’Esprit Saint ne cesse d’accomplir aujourd’hui encore au sein du Cénacle de l’Eglise de Jésus Christ notre seul Pasteur.
A toi, Dieu, notre louange !
Ton Eglise sait que rien ne t’est impossible !

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 09/12/2025 -
https://charente.catholique.fr/sud-charente/agenda/ordination-presbyterale-de-stephen-raine/